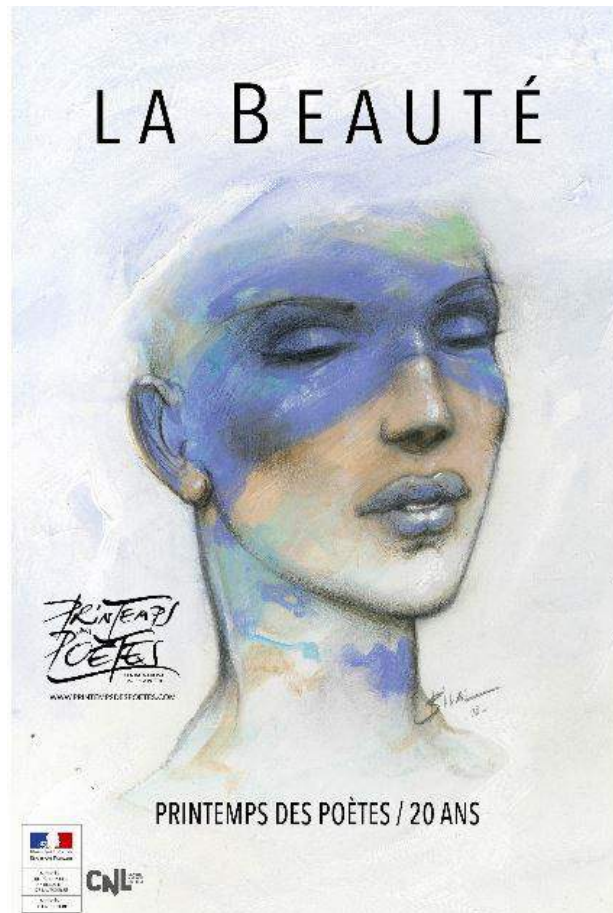


Le Printemps des Poètes à la Médiathèque

## CONCOURS DE POESIE

Ouvert

du 19 Février au 23 Mars 2019



Remise des prix  
et lecture des textes primés

Samedi 30 MARS 2018 à 16h30



Entrée libre pour tout public  
Médiathèque municipale  
Renseignements : 01-69-93-49-15

# Concours de poésie «La Beauté »

## Règlement du Concours de Poésie 2019

organisé par la Médiathèque Municipale de Villebon sur Yvette

Ce concours est organisé dans le cadre des manifestations nationales

« Le Printemps des poètes ».

*20 ans du Printemps des poètes*

J'ai vu une enfance violentée rêver devant un amandier en fleurs.  
J'ai vu un homme emprisonné retrouver souffle à la lecture d'un poème.  
J'ai vu le ciel déverser des tonnes d'azur sur nos morts.  
J'ai vu la neige brûler moins que les larmes.  
J'ai vu le soleil consoler un coquelicot, et réciproquement.  
J'ai vu un arc-en-ciel en cavale sous l'orage.  
J'ai vu un ange noir chanter sous les étoiles.  
Et je n'ai trouvé qu'un mot pour dire cela qui transcende le chaos, l'éphémère et la joie mêlés de nos vies  
: LA BEAUTÉ.

Sophie Nauleau, 13 mai 2018.

### **A votre manière, écrivez un poème qui illustrera ce thème.**

Ce concours est gratuit et ouvert à deux catégories : aux enfants et jeunes de moins de 14 ans et aux ados-adultes à partir de 14 ans.

Un seul poème est accepté par participant.

Le poème sera présenté sur une feuille de format A4 (21 cm x 29,7 cm) : pour la catégorie des moins de 14 ans il peut comporter des illustrations.

Ecrit en langue française, il doit être une création originale, ni publiée, ni en cours de publication.

La forme du poème est libre : poésie classique, poème en prose, haïku, slam, chansons.

Les coordonnées (nom, prénom, âge, adresse, téléphone et mail) seront indiquées au dos de la feuille. Aucun signe distinctif (signature, paraphes) ne devra être porté sur la face du poème.

Dépôt des œuvres du 19 Février 15h au 23 Mars 18h à la Médiathèque.

Les poèmes seront exposés à la médiathèque du 26 au 30 Mars pendant cette période, ils seront soumis au vote des bibliothécaires.

Un prix sera attribué par catégorie, les gagnants devront être impérativement présents pour le recevoir.

### **Remise des prix et lecture des textes primés le 30 Mars à 16h30**

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.